

INTERROGATION D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Didier Alexandre, Véronique Gély

Coefficient: 3 ; **Durée de préparation :** 1 heure

Durée du passage devant le jury: 30 minutes dont 15 à 20 minutes d'exposé et 10 à 15 minutes de questions

Type de sujets donnés: soit un texte, soit un texte avec intitulé, soit plusieurs textes avec intitulé

Modalités de tirage du sujet: tirage au sort d'un sujet unique

Liste des ouvrages généraux autorisés: ouvrages qui se trouvent dans la salle de préparation

Liste des ouvrages spécifiques autorisés: ouvrages sur lesquels porte le sujet

Le commentaire composé de l'épreuve écrite, en dépit d'une moyenne supérieure à celle de l'épreuve du concours 2001, laissa au jury une impression décevante, en partie due à une absence trop fréquente de problématisation littéraire du texte proposé à l'étude. L'épreuve d'oral, au contraire, a été doublement satisfaisante. La moyenne générale (11,06), en léger recul par rapport à 2001, recouvre un ensemble de notes également distribuées autour de la note 11. Echelonnées de 02 à 18, celles-ci se répartissent en deux groupes, l'un de 16 candidats ayant obtenu 11 ou moins, 17 candidats ayant obtenu 12 ou plus. Sauf exceptions sur lesquelles nous reviendrons, les difficultés de l'exercice — ordonner en un délai très bref un commentaire nuancé sur un ou plusieurs textes qui mette l'accent sur leurs enjeux littéraires, et/ou intellectuels, et/ou esthétiques, et/ou éthiques, et/ou historiques, qui les distingue lorsque le sujet porte sur des textes croisés (sans pour autant se contenter d'égréner « ressemblances » puis « différences »), qui en apprécie le détail par la lecture et l'étude précise de séquences de longueur raisonnable, puis dialoguer avec le jury — sont connues et souvent maîtrisées par la plupart des candidats.

Les sujets se présentaient sous trois formes : soit un texte, soit un texte avec intitulé, soit plusieurs textes avec intitulé. Le jury a proposé la première de ces trois formes de sujets dans trois cas uniquement : le prologue du *Pantagruel*, le projet d'académie de Philaminte dans *Les Femmes Savantes*, le discours de Cacambo aux Oreillons dans *Candide* (chap.16), trois textes dont la problématisation s'imposait d'elle-même. Dans le second cas, le libellé de l'intitulé — par exemple « Cruel Hamlet ! » (*Moralités légendaires*, p. 70-71), « Pour en finir...? » (*Pantagruel*, dernier chapitre) ou « Chants de poète amoureux » (*Moralités légendaires*, p. 183-184) — invitait, par ses termes comme par sa ponctuation, le candidat à problématiser les notions proposées, et donc, dans le dernier exemple, à revenir sur la nature et la

fonction des chants, sur la figure du poète, sur le traitement du sentiment amoureux. Dans le troisième cas, le libellé, par exemple « Soi-même comme un tout » qui réunissait un extrait de *Pantagruel* (chap. 2) et de *Pan et la Syrinx* (p. 187-188), indiquait des axes à suivre (dans l'exemple, onomastique, identité de soi à soi, identité par rapport à la tradition, rapport au monde du sujet, rapport au récit, etc...). Quel que soit le type de sujet (avec ou sans intitulé), quel que soit le type d'intitulé, quelle que soit la problématisation à laquelle invite le sujet, qui est souvent finement prise en compte par le candidat (parfois trop finement : le terme de scène dans « Scènes de bataille » n'implique pas nécessairement de théâtralité), rien ne saurait justifier une lecture transversale et schématique des textes proposés.

En effet, il importe de construire une hypothèse de lecture et il importe de vérifier cette hypothèse de lecture par le plus grand nombre de faits littéraires recueillis dans la ou les pages proposées. À ce stade, les outils critiques ont leur importance. Le jury a constaté avec plaisir l'absence de jargon, exception faite des fatigues « polyptotes » et « syllepse » occasionnellement mal venus. Il déplore les lectures d'assonances et d'allitérations qui réduisent trop souvent le texte à l'état de vague harmonie imitative sentimentale. Il regrette l'absence fréquente d'étude des points de vue, pourtant si importants dans l'analyse de l'ironie et de la parodie. Car les distinctions entre humour, ironie, satire ne sont pas toujours posées. L'épreuve doit demeurer fidèle à son intitulé, et envisagée comme l'inscription d'un texte dans une intertextualité, une tradition thématique et mythique, une institutionnalisation de la littérature et donc une historicité (ainsi, par exemple, la connaissance de la vie littéraire au XVII^{ème} siècle n'était pas inutile à la lecture des *Femmes savantes*), une histoire des formes (par exemple, les formes du théâtre comique, ou la forme épique) : bien comprise, l'« histoire littéraire » fournit des axes d'étude des textes convaincants. Il est enfin un ultime point qu'il faut rappeler : toute page est la partie d'une œuvre, et il est souhaitable que le candidat réinscrive la page qu'il a sous les yeux dans l'ensemble du texte, par exemple lorsqu'il doit étudier l'« Incipit légendaire » de *Salomé*. Rappelons que la lecture — et la relecture — de l'intégralité des œuvres mises au programme, dans les éditions mentionnées dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, est la condition préalable à l'épreuve.

En général, l'exposé du candidat avait une durée oscillant entre 15 et 20 minutes. Il est donc convenu que désormais l'épreuve consistera en un exposé qui n'excédera pas 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes destiné à corriger des erreurs, rectifier des interprétations, les compléter, voire explorer des axes de lecture négligés ou ignorés. Le jury n'attend pas du candidat que, dans l'entretien, il se contente de répéter sa propre argumentation, sauf lorsque cela lui est demandé. Toute question, qu'elle porte sur un détail du texte, sur une notion ou expression utilisée par le candidat — par

exemple, le « déceptif » dans le travail sur la « Chute » dans *Salomé* et *Les deux pigeons*, ou le « pas de deux » chez Molière —, ou sur un point absent de l'exposé que le jury souhaite faire découvrir au candidat, doit être considérée comme une possibilité de valorisation de l'exercice. Bien entendu, si le jury est bienveillant à l'égard du candidat, attentif dès le tirage à la lecture du libellé de l'exercice, soucieux en fin d'épreuve de comprendre sa lecture et de l'aider à la préciser et à la compléter, il est aussi équitable lorsque les exigences de l'épreuve ne sont pas satisfaites. On comprendra que certaines ignorances soient lourdement sanctionnées, qu'elles soient grammaticales (confondre un nom et un adverbe, par exemple), lexicales, culturelles (confondre Ponce-Pilate et Judas, Œdipe et Persée), et que certaines erreurs, par exemple terminologiques ou prosodiques, retiennent son attention.

Conscient de la brièveté du temps de la préparation, le jury attend un commentaire ordonné, sans *a priori* sur le nombre des parties. Il est souhaitable que, après une problématisation des textes en fonction du libellé éventuel, le candidat énonce un plan et que les articulations de ce plan soient soulignées dans la suite de l'exposé. L'épreuve a été manifestement l'objet, pour la majorité des candidats, d'une préparation méthodique et sérieuse dans les khâgnes. Il faut cependant veiller, au moment de l'oral, à ne pas sacrifier à une démarche excessivement systématique, caractérisée par un développement qui marque d'abord les différences remarquables d'un texte à l'autre, puis en présente les points communs, pour consacrer une ultime partie à l'écriture, en particulier l'écriture auto-réflexive. Ainsi traité, le texte risque trop de devenir l'objet d'une lecture schématique. Par exemple, il est excessif de voir dans le récit de la chasse d'Hamlet un « texte monstrueux » et une « esthétique du prélèvement » constitutive d'une écriture parodique : il eût pour le moins été souhaitable de justifier la métaphore du « monstre-texte », et de s'interroger sur les raisons qui poussaient Hamlet à prélever les yeux de ses victimes. Autre exemple : la lecture de *l'incipit* de *Salomé*, à trop s'attacher à montrer l'échec de *l'incipit*, a oublié de le replacer dans l'ensemble de la moralité et de montrer sa fonction proleptique, au point de ne pas s'interroger sur le sens que peut avoir l'éléphant blanc. Au contraire, le jury a apprécié les interventions qui révélaient une sensibilité faite d'étonnement, de capacité à mettre en évidence des paradoxes, d'aptitude à apporter des éléments de réponse. Par exemple, la lecture du prologue de *Pantagruel* s'étonnait judicieusement de la métaphore de la maladie, de l'in vraisemblance paradoxale des remèdes avant de s'interroger sur le discours de bonimenteur et du programme littéraire, de la conception des rapports auteur/lecteur que cette page engageait. Les interventions les plus convaincantes sur les textes croisés reposaient sur la compréhension de la polysémie des libellés : si le jury a regretté que le « bon sens » (Rabelais et Molière) ne soit pas étudié aussi en regard de la signification, il a apprécié que le « plaisir du texte » (Molière et Laforgue) soit pensé en fonction de

la situation dramatique et diégétique, en fonction de l'intellect (plaire) et du corps (plaisir), en fonction des rapports auteur/lecteur.

L'épreuve est faite de multiples exigences, auxquelles les candidats et les professeurs qui les y préparent se plient parfaitement. On peut s'interroger sur les limites de ces exigences. Le jury rappelle que l'épreuve est destinée à apprécier des qualités d'analyse et de composition littéraire sur des œuvres qui forment un programme. Il n'est nullement demandé que l'ensemble de la critique, par exemple sur Rabelais, ait été lue. Certaines connaissances, par exemple sur la place tenue par le carnaval dans la pensée de Rabelais, sur la vie littéraire au XVII^{ème} siècle (académie, pensions, place de l'écrivain dans la société), pouvaient néanmoins être utiles à la lecture et à la compréhension de certaines pages, et donc à leur problématisation. Dans une des meilleures prestations, qui avait pour sujet le « Récit du combat du héros » (Rabelais, Laforgue), la candidate, sans pédanterie, sut solliciter les références au carnavalesque, à l'opéra-comique, aux philosophies qui inspiraient Laforgue, à l'esthétique du dandy, voire invoquer de manière plus contestable Mallarmé, pour construire un commentaire qui fit le plaisir du jury. L'érudition n'est pas en soi recommandable: mises au service de l'intelligence des textes, les connaissances permettent cependant d'éviter les lectures littérales et univoques.

Le jury a apprécié que des candidats admissibles soient venus les rencontrer et les interroger l'après-midi qui a suivi la proclamation des résultats. L'entretien leur aura permis, il faut l'espérer, de comprendre un peu mieux l'épreuve et l'appréciation de leur prestation, lorsque cela était nécessaire.

SUJETS ET NOTES

TEXTES SEULS

Rabelais :

Commentaire composé de :

— *Pantagruel*, « Prologue de l'auteur », pp. 37-39. [14]

Pour en finir... ?

— *Pantagruel*, chap. XXXIV en entier (pp. 429-433) [08]

Voltaire :

Commentaire composé de :

— *Candide*, chap. XVI, p. 51 (« Messieurs, dit Cacambo ») – p. 52 (« Il n'est point jésuite ! ») [09]

Molière :

Commentaire composé de :

— *Les Femmes savantes*, III, 2, p. 337 (v. 899-926) [06]

Préludes

— *Les Femmes savantes*, III, 1 et 2 jusqu'au vers 760, pp. 326-329. [12]

Laforgue :

Le casino du temps jadis

— *Moralités légendaires*, « Le miracle des roses », p. 94 (« Le bon soleil ») – p. 95 (« des princes de Stourdza ») [14]

Incipit légendaire

— *Moralités légendaires*, « Salomé », p. 133 (« Il faisait ce jour-là ») – p. 134 (« leurs appels barbares ») [10]

Cruel Hamlet !

— *Moralités légendaires*, « Hamlet, ou les suites de la piété filiale », p. 70 (« Un jour, Hamlet était parti ») – p. 71 (« Cabotin ! Pédicure ! ») [04]

Chants du poète amoureux

— *Moralités légendaires*, « Pan et la Syrinx », p. 183 (« C'est facile à dire ») – p. 184 (« ma parole... ») [16]

TEXTES CROISÉS

Savoirs des hommes, savoir des femmes [15]

— *Pantagruel*, VIII, p. 133 (« Que diray-je ? ») – p. 135 (« avecque philosophie »)

— *Les Femmes savantes*, III, 2, p. 335 (v. 866-886)

Fonctions et reconnaissance du savant [10]

— *Pantagruel*, X, p. 156 (« Pantagruel, bien recors ») – p. 159 (« tous ces conseillers et docteurs »)

— *Les Femmes savantes*, IV, 3, pp. 355-356 (v. 1349-1382)

Le bon sens [12]

— *Pantagruel*, VI, p. 99 (« Par Dieu, dist Pantagruel ») – p. 105 (« les rochers de la mer »)

— *Les Femmes savantes*, II, 6, pp. 317-318 (v. 473-503)

Science et conscience [07]

— *Pantagruel*, VIII, p. 135 (« Somme, que je voy ») – p. 137

— *Les Femmes savantes*, IV, 3, pp. 351-353 (v. 1265-1300)

Discours amoureux [05]

— *Pantagruel*, XXI, p. 291 (« Ho, dist-il ») – p. 292 (« à la force »)

— *Les Femmes savantes*, V, 1, pp. 361-362 (vv. 1515-1536)

Ecrire les effets contagieux de l'amour [11]

— *Pantagruel*, XXII, p. 305 (« Et ainsi qu'elle ouvrait ») – p. 309 (« à Thoulouse »)

— *Candide*, IV, p. 18 (« Pangloss répondit en ces termes ») – p. 19 (« vingt mille vérolés de chaque côté »)

Scènes de bataille [12]

— *Pantagruel*, XXV, p. 329 (« Alors Panurge ») -p. 333 (« d'un asne »)

— *Candide*, III, p. 14 (« Rien n'était si beau ») - p. 15 (« mademoiselle Cunégonde »)

Le penseur et sa panse [08]

— *Pantagruel*, IX, p. 151 (« « Doncques, dist Pantagruel ») – p. 153.

— *Candide*, I, p. 10 (« Le précepteur Pangloss ») – p. 11 (« tout est au mieux »)

Les signes de l'amour [17]

— *Pantagruel*, XXIV, p.317 (« Puis en frota une part ») – p. 321 (« qui estoit en dangier »)

— *Moralités légendaires*, « Les deux pigeons », p. 209 (« Gaspard ayant trouvé un canif ») – p. 211 (« d'un joli monstre ! Adieu ! »)

Soi-même comme un tout [13]

- *Pantagruel*, II, p. 63 (« Et le pauvre peuple commença ») – p. 65 (« aiguillos de vin »)
- *Moralités légendaires*, « Pan et la Syrinx », p. 187 (« Pan n’aurait qu’à répondre ») – p. 188 (« la musique si communément infinie »)

Récits du combat du héros [18]

- *Pantagruel*, XXIX, p.375 (« Puis, voyant Pantagruel ») – p.379 (« Mahon ! Mahon ! Mahon ! »)
- *Moralités légendaires*, « Persée et Andromède, ou le plus heureux des trois », p. 171 (« Ah ! mais celui-ci vient ») – p. 172 (« vous voyez bien qu’il est mort »)

Le masque et la plume [09]

- *Les Femmes savantes*, I, 3, pp. 304-305 (vv. 22è-268)
- *Les Femmes savantes*, III, 3, pp. 340-341 (vv. 971-1000)

Infidélité [13]

- *Les Femmes savantes*, I, 3, pp. 301-302 (vv. 121-154)
- *Candide*, XXII, p. 77 (« Après soupé, la marquise ») – p. 78 (« quand il la verrait à Venise »)

Amours charnels, amours spirituels [06]

- *Les Femmes savantes*, IV, 2, pp. 349-350 (vv. 1189-1234)
- *Candide*, I, p. 10 (« Candide écoutait avidement ») - p. 11.

Critiques littéraires [15]

- *Les Femmes savantes*, III, 2, pp. 331-333 (v. 790-818)
- *Candide*, XXII, p. 76 (« Il y avait à table un homme ») – p.77 (« c’est un autre Pangloss »)

Le plaisir du texte [16]

- *Les Femmes savantes*, III, 2, pp. 330-332 (v. 772-811)
- *Moralités légendaires*, « Hamlet, ou les suites de la piété filiale », p. 82 (« Elle ne sait guère ») – p. 83 (« nous irons vivre à Paris ! »)

La fin de l’amour [08]

- *Les Femmes savantes*, V, dernière, pp. 372-373 (v. 1740-1764)
- *Moralités légendaires*, « Les deux pigeons », p. 217 (« Les heures d’une radieuse matinée ») – p. 218 (« ne tardera pas à lui survivre »)

« Pas d’Absolu, des compromis » [13]

- *Les Femmes savantes*, I, 1, v. 1-25 (pp. 297-298)
- *Moralités légendaires*, « Lohengrin, fils de Parsifal », p. 123 (« Allons, songe tout bas ») – p. 124 (« *Quand on sait s’arranger* »)

Reconnaisances [10]

- *Candide*, XII, p. 36 – p. 37 (« me vendit au dey de cette province »)
- *Candide*, XXVI, p. 98 (« Au nom du baron ») – p. 99 (« délivrer Cunégonde »)

Notre héros était-il encore héros ? [13]

- *Candide*, II, p.13 (« C’en est assez ») - p. 14 (« les muscles et les nerfs »)
- *Moralités légendaires*, « Persée et Andromède », p. 169 (« Allons, silence et horizon ») - p. 170 (« et son premier mot »).

Amants, heureux monstres ? [14]

- *Candide*, XVI, p. 49 (« Le soleil se couchait ») – p. 50 (« quelque méchante affaire »)
- *Moralités légendaires*, « Persée et Andromède, ou le plus heureux des trois », p. 174 (« Comme autrefois [...] et l’aimerai toujours ! »)

La place de l’homme dans le monde [18]

- *Candide*, XXI, p. 70 (« Pour moi je n’ai nulle curiosité ») – p. 71 (« ils arrivaient à

Bordeaux »)

- *Moralités légendaires*, « Persée et Andromède, ou le plus heureux des trois », p. 165 (« L'Impulsion d'Idéal est donnée ») – p. 166 (« un spasme de la créature vaut toute la nature »)

Moralités problématiques [02]

- *Moralités légendaires*, « Persée et Andromède, ou le plus heureux des trois », p. 176 (« Ah ! ça, mon cher monsieur ») – p. 177.
- *Moralités légendaires*, « Les deux pigeons », p. 218 (Gaspard mit un temps infini) – [fin]
- *Moralités légendaires*, « Hamlet, ou les suites de la piété filiale », p. 89 (On sut tout) – [fin]

Chutes [07]

- *Moralités légendaires*, « Salomé », p. 152 (« Aussitôt l'objet livré ») – p. 153 (« agoniser une heure durant »)
- *Moralités légendaires*, « Les deux pigeons », p. 217 (« Gaspard, qui s'était précipité ») – p. 218 (« pour toute enquête »)